



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du **22 novembre 2019**

Procès-Verbal N13

Président : Pierre Clot

Secrétaire : Francis Couffignal, excusé

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Départementale 3

Le match Méridienne 1-Villecomtal Mouret 1 prévu le samedi 30 novembre se jouera le dimanche 1^{er} décembre à Flagnac (Villecomtal n'a pas répondu dans les délais)

Le match Onet 3-Ht Levezou 1 du samedi 8 février à 20h se jouera le vendredi 7 février à 20h (Accord de Ht Levezou)

Le match Dourdou 1-Lioujas 1 est maintenu le dimanche 1^{er} décembre à 15 (refus de Dourdou)

Départementale 4

Le match aller Penchot/Firmi 2-Argence Viadène prévu le samedi 14 décembre à Livinhac se jouera à St Amans le samedi 14 Décembre à 17h 30. Le match retour se jouera le 8 Mai à 20h à Livinhac

Le match aller Boussac 1-Js Bassin 2 du dimanche 1^{er} Décembre est inversé, se jouera le 1^{er} décembre au stade René Gres à Aubin à 15h . Le match retour se jouera le dimanche 3 Mai à 15h à Boussac

Le match Js Levezou 2 –Laissac 1 du dimanche 24 Novembre à Pont de Salars à 15h se jouera le dimanche à Flavin à 15h

Départementale 6

Le match Aguessac 3-Costecalde Lestrade 2 du dimanche 1^{er} Décembre à 15h se jouera le dimanche 1 décembre à Rivière sur Tarn à 13h (Costecalde n'a pas répondu dans les délais)

Le match Belmont 1-Olemps 3 initialement prévu le dimanche 8 Décembre à 15h se jouera le samedi 7 Décembre à 19h30 (Accord d'Olemps)

Forfaits

Le Match **St Affrique 3 –Laissac 2 (Coupe des Réserves Braley)** du 16 Novembre 2019.

Forfait de Laissac 2 : Amende 150€ .

La Commission dit : **St Affrique3 qualifié pour la suite de la compétition.**

Le Match **Pays Alzuréen 2 –Larzac Vallées 2 (Coupe des Réserves Braley)** du 15 Novembre 2019. **Forfait de Larzac Vallées 2 : Amende : 150€ .**

La Commission dit : **Pays Alzuréen 2 qualifié pour la suite de la compétition.**

Matches remis

Coupe Technicien du Sport : le Match Ht Levézou 3-Cantoin 1 du 16 Novembre se jouera le samedi 21 Décembre à 20h.

Championnat D1 : Le match St Affrique 2 - Druelle 2 du 23 Novembre se jouera le 21 Décembre à St Affrique à 20h. (terrain à nous communiquer).

Courrier de Larzac Vallée : Vu

Courrier de Villeneuve Diège : Vu

A NOTER : Toutes les rencontres de Championnats et de Coupes se joueront au plus tard 20h à partir du 30 Novembre 2019 jusqu'au 29 Février 2020.

Rappel : Toute demande de report de matchs faite hors délai (si accordé par la CDGCS) une amende de 30€ sera appliquée (annexe 5 art 42 des règlements généraux).

Toute demande de report de match devra impérativement être faite par Footclub.

Le secrétaire